

Bulletin de mise en candidature

Fédération québécoise des échecs

Conseil d'administration



Poste: **ADMINISTRATEUR 2023-25**

Cochez la responsabilité convoitée

FQE
Vice-Présidence

FQE
Secrétaire

FQE
Comité philanthropie

Je, _____ (nom du proposeur), membre en règle de la FQE, propose la candidature de _____ (nom du candidat) au poste d'administrateur pour l'année 2023-25.

Je, _____ (nom du secondeur), membre en règle de la FQE, appuie la proposition de mise en candidature ci-avant mentionnée.

Je, _____ (nom du candidat), accepte de me porter candidat au poste d'administrateur de la Fédération québécoise des échecs tel qu'indiqué ci-dessus et répond aux conditions d'éligibilité spécifiées à l'article 19 des règlements généraux de la Fédération.

Et nous avons signé ce jour, le _____

Proposeur: _____ No de membre: _____

Secondeur: _____ No de membre: _____

Candidat: _____ No de membre: _____

Envoyez à :

Fédération québécoise des échecs
7665, boul. Lacordaire, Montréal H1S 2A7
Téléphone: (514) 252-3034
Télécopieur: (514) 251-8038
Courriel: info@fquechecs.qc.ca

ARTICLE 19 DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ÉCHECS

Les employés salariés de la Fédération ne sont pas admissibles à la fonction d'administrateur de la Fédération. Dans le cas où un administrateur deviendrait employé salarié, il perd sa qualité d'administrateur.

De plus :

Pour être admissible à un poste d'administrateur, la personne doit être membre de la Fédération et avoir au moins dix huit (18) ans lors du dépôt de sa mise en candidature.